

Le Maroc suggère d'abriter le 1er Forum régional africain pour la mise en œuvre du Pacte de Marrakech

10.02.2020 | Le Maroc suggère d'abriter le 1er Forum régional africain pour la mise en œuvre du Pacte de Marrakech

Addis Abeba-Le Maroc suggère d'accueillir, le 10 décembre 2020 à Marrakech, le 1er Forum régional africain pour la mise en œuvre du Pacte de Marrakech, qui servira de réunion préparatoire africaine au Forum d'examen des migrations internationales de 2022.

Le Maroc suggère d'accueillir ce 1er Forum régional Africain "afin de commémorer le deuxième anniversaire du Pacte de Marrakech et de le faire coïncider avec la célébration de la journée internationale des droits de l'Homme", souligne le rapport de SM le Roi Mohammed VI sur le suivi de la mise en place de l'Observatoire africain des Migrations au Maroc, présenté par le Chef du gouvernement, M. Saad Dine El Otmani, lundi devant le 33è Sommet Ordinaire de l'Union Africaine (UA), qui se tient à Addis-Abeba.

"Pour effectuer un bilan de sa mise en œuvre africaine, Nous sommes convaincus qu'il n'est pas de lieu plus symbolique que celui même où il fut adopté", explique le rapport.

SM le Roi, en tant que Leader de l’Afrique sur la question de la migration, exprime, dans ce rapport, la disposition du Maroc “à partager son expérience nationale en matière de gestion migratoire – reconnue par les Nations Unies comme modèle pouvant inspirer d’autres pays – avec les pays frères africains qui le souhaitent”.

La stratégie nationale d’immigration et d’asile, “à la fois globale, humaniste et responsable, est en effet en parfaite adéquation avec les dispositions et objectifs du Pacte de Marrakech”, Se réjouit le Souverain.

De même, les opérations de régularisation dont ont bénéficié les migrants en situation irrégulière au Maroc s’inscrivent dans les efforts du Pacte visant à favoriser les voies régulières de migrations, souligne le rapport, ajoutant que l’accès des migrants à l’éducation, au travail et à la santé contribue non seulement à leur intégration, mais également à la création de conditions favorables qui leur permettent de contribuer à l’enrichissement et au développement des lieux où ils s’installent.

Aussi, les mesures prises par le Maroc pour éradiquer le trafic de migrants ainsi que l’adoption d’un cadre juridique en matière de lutte contre la traite des personnes a pour dessein la réduction des situations de fragilité et de risques auxquels les migrants sont confrontés ainsi que la protection et le respect de leurs droits, fait savoir le document.

La politique migratoire du Maroc constitue une dimension

fondamentale de la politique africaine du Royaume, en ce qu'elle vise, entre autres, à lutter contre les causes profondes de la migration, d'après SM le Roi qui estime qu'à travers l'intégration du binôme migration-développement dans ses politiques publiques, "le Maroc contribue, en effet, à favoriser l'émergence, le développement et la prospérité du continent africain, dans son intégralité".

En coordination et en coopération avec ses voisins et ses partenaires, le Maroc met en œuvre sa politique migratoire afin de garantir que la migration à destination et en provenance du Maroc "se fasse de manière sûre, ordonnée et régulière", relève le rapport.

Par ailleurs, en instaurant l'Observatoire Africain des migrations, l'Afrique met en œuvre le Pacte de Marrakech sur les migrations. L'Afrique s'érige ainsi un acteur central de la mise en œuvre du Pacte mondial. En mesurant l'importance d'une gouvernance migratoire mutuellement bénéfique à la fois pour les pays d'origine, de transit et d'accueil, "notre continent se hisse à la hauteur de ses engagements".

A travers la tenue, au Maroc, d'un forum régional africain sur la mise en œuvre du Pacte, "notre Continent assume ses responsabilités, maintenant, par là-même, le momentum nécessaire autour d'une gestion multilatérale de la question migratoire, mutuellement bénéfique aux populations de l'Afrique, et en particulier à sa jeunesse", conclut le rapport.

Les travaux du 33ème sommet ordinaire des Chefs d'État et de

gouvernement de l'Union africaine (UA) se sont ouverts dimanche à Addis-Abeba, avec la participation du Maroc.

La délégation marocaine lors de ce sommet, placé sous le thème "Faire taire les armes : créer des conditions propices au développement de l'Afrique", est conduite par le Chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

La délégation comprend le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Mohcine Jazouli, et l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi.

Source

: <http://www.mapexpress.ma/actualite/societe-et-regions/maroc-suggere-dabriter-1er-forum-regional-africain-mise-en-oeuvre-du-pacte-marrakech/>